

# ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

## InfoSecurity 2007 : la menace Storm Worm décryptée par Kaspersky

Le 13 juin 2007, le FBI révèle par voie de communiqué avoir découvert plus d'un million de PC zombies. Autant de machines faisant parti d'un réseau contrôlé à distance par des pirates (un "botnet"). Surpris par cette annonce, Marc Blanchard, chercheur au laboratoire de Kaspersky, se lance dans une enquête pour comprendre comment un tel botnet a pu se créer aussi rapidement. Il va alors découvrir une nouvelle génération de technologies qui caractérisent désormais les malwares. C'est la génération des Storm Bot qui se propagent notamment par le biais des sites web.

"Les Storm Bot ne sont pas des vers très émergents comme Sasser ou Blaster qui ont envahi la planète en quelques heures", commente le chercheur rencontré à l'occasion du salon InfoSecurity France, "un Storm Worm va infecter mille à deux milles machines". Un taux de contamination ridicule à l'échelle du réseau mondial qui lui offre une discrétion efficace aux yeux laboratoires antivirus. Sauf que l'agent malveillant effectue des re-contaminations. "Ces deux milles machines infectées vont à leur tour infecter deux milles autres PC et ainsi de suite, mais pas avec le même code". Une stratégie qui lui permet de conserver sa discrétion tout en assurant sa propagation exponentielle.

.../...

[http://www.vnunet.fr/fr/news/2007/11/22/infosecurity\\_2007\\_la\\_menace\\_storm\\_worm\\_decryptee\\_par\\_kaspersky?page=1](http://www.vnunet.fr/fr/news/2007/11/22/infosecurity_2007_la_menace_storm_worm_decryptee_par_kaspersky?page=1)

<http://marc-blanchard.com/blog/index.php/2007/10/21/36--interview-le-journal-du-net-par-christophe-auffray-le-18-octobre-2007>

Copyright : sergey - 2007-11-22 22:41:06  
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- \* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

\* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

\* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>